

étroite sur les dépenses des syndics lors de l'administration de l'actif d'un failli, y compris la surveillance des sommes exigées par les procureurs et les syndics.

Les tribunaux de faillites établissent la valeur des honoraires. Récemment, le surintendant des faillites est intervenu auprès du tribunal dans un certain nombre de cas où les honoraires semblaient excessifs. Ces démarches ont eu pour résultat, dans la plupart des cas, une réduction des honoraires demandés par les procureurs et les syndics.

De plus, le surintendant des faillites a pris des dispositions avec l'Imprimeur de la Reine suivant lesquelles, par suite d'une modification de la présentation de l'avis de faillite et de l'avis de libération du failli dans la *Gazette du Canada*, le tarif demandé par ces avis est sensiblement moins élevé depuis janvier dernier. On prévoit une économie dépassant \$100,000 par année en faveur des créanciers.

## MUSICIENS CANADIENS À ÉDIMBOURG

Cette année, 56 joueurs de cornemuse et de tambour représentent le Canada au carrousel militaire annuel d'Édimbourg.

Le groupe, formé de musiciens des régiments *Argyll and Sutherland Highlanders*, de Hamilton (Ontario), *Highland Fusiliers*, de Kitchener (Ontario), *Lorne Scots* de Brampton (Ontario) et *Queen's Own Cameron Highlanders*, de Winnipeg (Manitoba), interprète, entre autres morceaux, un "Salut au Canada", composé par le sous-officier John B. Kerr, de la base des Forces canadiennes de Rockliffe (Ontario).

Le major des sonneurs de cornemuse Archie Cairns, d'Ottawa et le major des batteurs de tambour G.C. Walford, de la base des Forces canadiennes de Petawawa (Ontario), dirigent les musiciens, qui seront de retour au Canada le 13 septembre.

## LES DIRECTIVES CONCERNANT LES PIPE-LINES DANS LE NORD CANADIEN

(Suite de la page 2)

réseau, en raison des mises de fonds de l'ordre de deux à trois milliards de dollars requises, selon la route choisie et l'importance des débouchés.

Un oléoduc qui aurait pour point de départ Prudhoe Bay, qui suivrait la vallée du fleuve Mackenzie, dans les Territoires du Nord-Ouest, et aurait pour point d'arrivée la région de Chicago, devrait avoir une longueur d'environ 3,200 milles et coûterait au delà de deux milliards de dollars. La société *Trans Alaskan Pipe Line* est la seule actuellement à pouvoir compter officiellement sur les engagements

approuvés par ses sources de financement; cependant, de nombreuses recherches et de nombreuses études de rentabilité ont été entreprises par l'industrie au Canada, dans la perspective de construire un oléoduc qui aurait pour origine le Nord canadien et qui s'étendrait en territoire canadien.

Les directives adoptées par le Gouvernement canadien soulignent l'importance qu'il faut accorder, dans toute entreprise de construction de pipe-lines, à la protection du milieu naturel de l'Arctique canadien, notamment dans les régions de pergélisol et de moskeg, où il faut avoir recours à des méthodes particulières de construction et d'exploitation pour maintenir l'écosystème. Aucun permis de construction ne sera octroyé si le requérant ne peut fournir de garantie à cet égard.

## PRÉVISIONS AVANTAGEUSES POUR LE NORD

La construction et l'exploitation de pipe-lines auront de grands avantages dans le Nord, en ce sens que les habitants des régions septentrionales jouiront de nouvelles occasions d'emploi et de nouvelles possibilités d'augmenter leur revenu. De plus, l'existence d'un tel réseau, avec ses installations connexes de transport et de communication, attirera dans cette région les sociétés d'exploration, et il s'ensuivra une série d'activités reliées à l'exploration pétrolière et minière et aux travaux de production. L'une des conditions auxquelles l'industrie devra se soumettre pour obtenir l'autorisation de construire un pipe-line, sera la mise au point de programmes de formation et d'emploi à l'intention des Indiens, des Esquimaux et des Métis qui vivent dans le Nord. Ainsi, des équipes de travailleurs spécialisés seront formées non seulement dans les domaines de la construction et de l'exploitation des pipe-lines, mais aussi dans les nombreuses autres sphères d'activités reliées à la construction, au transport et aux services qui résulteront de l'exploitation du pétrole et du gaz. Le Gouvernement fédéral contribuera à ce genre de formation et de recyclage en réalisant divers programmes et en offrant divers services de soutien.

Les directives ont été conçues en vue de permettre aux Canadiens de participer à l'entreprise et de profiter des occasions qui seront offertes dans les domaines des finances et de la gestion.

En outre, le Gouvernement tiendra compte de l'effort que devra déployer l'industrie pour financer la construction d'un pipe-line dans le Nord, car une telle entreprise représente l'un des investissements les plus importants jamais faits par l'industrie dans le monde. L'aménagement de la Voie maritime du Saint-Laurent a coûté environ un milliard de dollars; la construction d'un pipe-line dans le Nord coûtera au moins cinq milliards de dollars.